Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
www.fla.lu
fla@fla.lu
+352 48 06 70
Registre du commerce : F8898

CHALLENGE TAGEBLATT indoor 2027

Règlement

Art. 1
Le CHALLENGE TAGEBLATT 2026 comprend 3 meetings:

TG 1.	Dimanche	10.01.2027	à la Coque
TG 2.	Dimanche	24.01.2027	à la Coque
TG 3.	Dimanche	28.02.2027	à la Coque

Art. 2
Le CHALLENGE TAGEBLATT est mis en jeu par la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme à l'intention des catégories U12 Débutants DM, U12 Débutantes DF, U14 Scolaires masculins ScM et U14 Scolaires féminines ScF licenciés auprès de la FLA.

Si l'organisation technique le permet, des athlètes de clubs étrangers peuvent, sur demande écrite auprès de la FLA, être admis à participer, mais ne seront pas pris en considération pour l'établissement des classements individuels et interclubs.

Art. 3
Un classement individuel est établi par année d'âge et par sexe d'après les tables de points DLV.

Quatre épreuves sont proposées au programme pour la catégorie U12 débutant. Les 3 meilleures performances seront prises en compte dans l'établissement du classement. Les athlètes qui auront une performance sur les 4 épreuves (au moins 1 point sur chaque épreuve) auront une bonification de 100 points supplémentaires, qui s'ajouteront aux points de leurs 3 meilleures épreuves.

Pour la catégorie U14 scolaires, seules les 5 meilleures disciplines parmi les 6 seront prises en compte dans l'établissement du classement. Les athlètes qui auront une performance sur 6 épreuves (au moins 1 point sur chaque épreuve) bénéficieront d'une bonification de 100 points qui s'ajouteront à leur total des 5 meilleures performances.

Est déclaré vainqueur l'athlète ayant totalisé le plus grand nombre de points dans son année d'âge.
En cas de classement ex-aequo, les dispositions internationales concernant les épreuves multiples seront appliquées.

Art.4
Programme pour la catégorie des U12 Débutants (DM) et U12 Débutantes (DF) 2016-2017

- Une course de sprint : 50 m
- Une course de demi-fond : 1000 m
- Saut : hauteur, longueur

Programme pour la catégorie des U14 Scolaires masculins (ScM) 2014-2015

- Course de sprint : 60 m et 60 m haies (0.76m)
- Course de demi-fond : 1000 m
- Saut : hauteur, longueur
- Lancer : poids 3 kg

Programme pour la catégorie des U14 Scolaires féminines (ScF) 2014-2015

- Course de sprint : 60 m et 60 m haies (0.65m)
- Course de demi-fond : 1000 m
- Saut : hauteur, longueur
- Lancer : poids 2 kg

Art.5

Chaque athlète a droit à 3 (trois) essais pour la longueur et pour les lancers.

Chaque athlète a droit à 1 saut ou 1 lancer d'essai avant le début de la compétition.

Les marques de longueur doivent être connues et **prises en mètres** par tous les athlètes et non mesurées en pieds. Elles doivent être matérialisées au sol par du scotch ou des objets prévus à cet effet, posés à l'extérieur du couloir d'élan. L'organisateur doit poser un mètre ruban au sol, en partant de la plasticine.

En longueur, pour les U12 débutants, la zone d'impulsion habituelle de 80cm (mesure au jugé) sera remplacée par une double ligne d'impulsion (voir schéma). Tout athlète dont le dernier appui se fera sur le tartan (avant la planche) verra son saut mesuré au début de la planche (séparation entre le tartan et la planche en bois). Si l'athlète met son dernier pied d'impulsion sur la planche, son saut sera mesuré de manière classique, comme dans les catégories plus âgées. Si l'athlète mord la plasticine (ou équivalent) son saut ne sera pas mesuré.

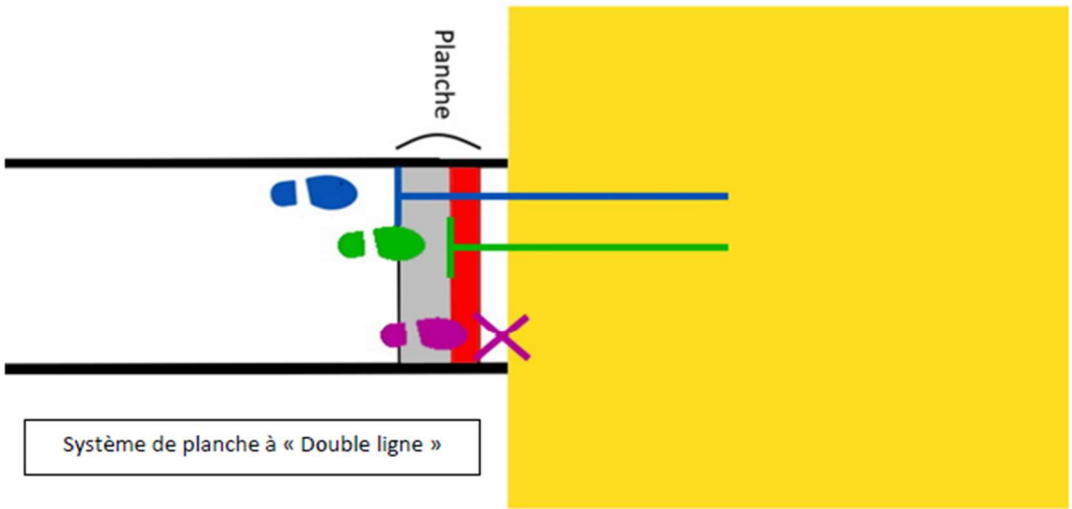

Pour les U14, le règlement avec la planche sera appliqué.

Art.6
Pour les faux-départs l'ancienne réglementation Elite est en vigueur : 1er faux départ toléré, disqualification dès le 2ème faux-départ pour tous.

Art.7
Le classement de la Coupe Emile Thoma se fait par addition des points obtenus par les dix meilleurs athlètes de chaque club.
Parmi ces 10 athlètes doivent obligatoirement figurer 1 athlète U12 Débutant 1ère année et 1 athlète U12 Débutant 2ème année, 1 athlète U12 Débutante 1ère année et 1 athlète U12 Débutante 2ème année, 1 athlète U14 Scolaire masculin 1ère année et 1 athlète U14 Scolaire masculin 2ème année et 1 athlète U14 Scolaire féminine 1ère année et 1 athlète U14 scolaire féminine 2ème année, auxquels on ajoute le 3e meilleur masculin et la 3e meilleure féminine (quel que soit son année d'âge).
Le club totalisant le plus grand nombre de points sur cette base est déclaré vainqueur de la Coupe Emile Thoma.

Art.8
Le classement des Interclubs se fait par l'addition des points obtenus :
- par l'addition du total des points de chaque club lors de la Coupe Emile Thoma
- par l'ajout d'une bonification de 200 points pour chaque athlète figurant au classement individuel de sa catégorie et n'entrant pas en ligne de compte pour le classement de la Coupe Emile Thoma précité dans l'article 7.

Le club totalisant le plus grand nombre de points sur cette base est déclaré vainqueur du Challenge Tageblatt indoor 2027.

Dispositions d'organisation technique
Hauteur
Pour le saut en hauteur il est souhaitable de disposer de deux sautoirs
Progression des hauteurs pour la catégorie U12 Débutante féminine :
80-90-100-105-110-115-120-125-130… +5cm jusqu'à la fin du concours
Progression des hauteurs pour la catégorie U12 Débutant masculin :
80-90-100-105-110-115-120-125-130 -135-140… +5cm jusqu'à la fin du concours

Progression des hauteurs pour la catégorie U14 Scolaire féminine :
90-100-110-115-120-125-130-135 … +5cm jusqu'à la fin du concours
Progression des hauteurs pour la catégorie U14 Scolaire masculin :
90-100-110-115-120-125-130-135-140-145… +5cm jusqu'à la fin du concours

Aucun athlète ne peut choisir une autre hauteur qu'un multiple de 5cm.

Afin de fluidifier la compétition et d'éviter les temps morts et retards, les premiers éliminés des concours de hauteur sont susceptibles d'être directement amenés à leur concours de poids, qui débutera dès que le nombre d'athlète cible sera atteint. Ceci devra être indiqué sur le programme afin que les athlètes, parents et juges en soient informés au préalable.

Dispositions d'ordre administratif
Les inscriptions nominatives des athlètes doivent obligatoirement se faire par l'intermédiaire des clubs respectifs, via la plateforme LANET : https://lanet3.de

LUXEMBOURG LET'S MAKE IT HAPPEN

Les inscriptions seront clôturées le lundi soir 24:00 la semaine de la compétition.

Les inscriptions tardives et les changements le jour même sont à adresser au secrétariat et ne seront possibles qu'en présentant le badge prévu à cet effet. Chaque club disposera de 2 badges (distribués en début de saison).
Les clubs recevront en début de saison chacun 4 badges pour avoir accès au terrain. Les entraîneurs doivent respecter le nombre maximum de 4 personnes sur le terrain et devront porter leur badge d'identification de façon visible.

Dispositions d'ordre pratique
Vu qu'il est extrêmement difficile de connaître d'avance le nombre des athlètes participant effectivement dans les différentes catégories d'âge, les horaires des différents meetings publiés sur le site de la FLA sont à considérer comme horaires provisoires et indicatifs. Il est prévu de les adapter le cas échéant selon le nombre des athlètes inscrits.
Dans cet ordre d'idée il est indispensable que les clubs fassent les inscriptions de leurs athlètes dans les délais arrêtés au tableau publié avec les horaires.
La composition des éventuels sous-groupes sera publiée au plus tard le jeudi précédent la compétition.
Le juge-arbitre aura la possibilité pendant la compétition de modifier les horaires lorsqu'il trouve cela pertinent.

Recommandation au club organisateur
Il est recommandé de mettre des panneaux d'affichages manuels sur les plateaux des concours, afin de permettre aux spectateurs de suivre la compétition et de la rendre plus attractive, et d'utiliser le Live Portail de Seltec pour une meilleure visibilité.

Dans le même ordre d'idée, il est vivement recommandé d'avoir une animation micro ainsi que musicale.

L'organisateur doit informer le juge arbitre des procédures à suivre en cas de blessure ou d'accident (localisation de la trousse de secours et du défibrillateur, et de la personne sur place à contacter).

Pour la FLA
Version 22/07/2026

LUXEMBOURG
LET'S MAKE IT HAPPEN